



L'an deux mille vingt-cinq, le seize octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.

Date de Convocation	11/10/2025
Date d’Affichage	11/10/2025
Nombre de Conseillers en exercice	13
Présents	8
Votants	11

Étaient présents :

Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Michel LEBOUÇ.

Absent excusé :

Mr Nicolas MARTINAIS donne pouvoir à Mr Didier PETITPAS.

Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mr Michel LEBOUÇ

Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH

Absents :

Mme Sylvie COUPE

Mr Patrick DEMARQUET

Madame Colette PENDRIGH est nommée secrétaire de séance.

N°153-2025**Validation de la maîtrise d’œuvre pour la réalisation de l’Espace « Bien-être et santé »**

Suite à l’analyse demandée sur les potentiels d’aménagements d’un Espace « Bien-être et santé » dans l’ancienne école, le Cabinet DUPRIEZ a produit une estimation pour poursuivre les études de maîtrise d’œuvre.

Le montant des études de maîtrise d’œuvre est de 30 000.00 € HT.

Monsieur le Maire propose de délibérer sur les points échangés ci-dessus.

Madame Stéphanie GARNIER s’abstient au vu de l’échéance électorale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à 10 voix pour :

- **De VALIDER** la proposition du Cabinet DUPRIEZ pour un montant de 30 000.00€ HT.
- **D’AUTORISER** Monsieur le Maire ou l’Adjoint délégué à signer tout document afférent à ce dossier

Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.

